

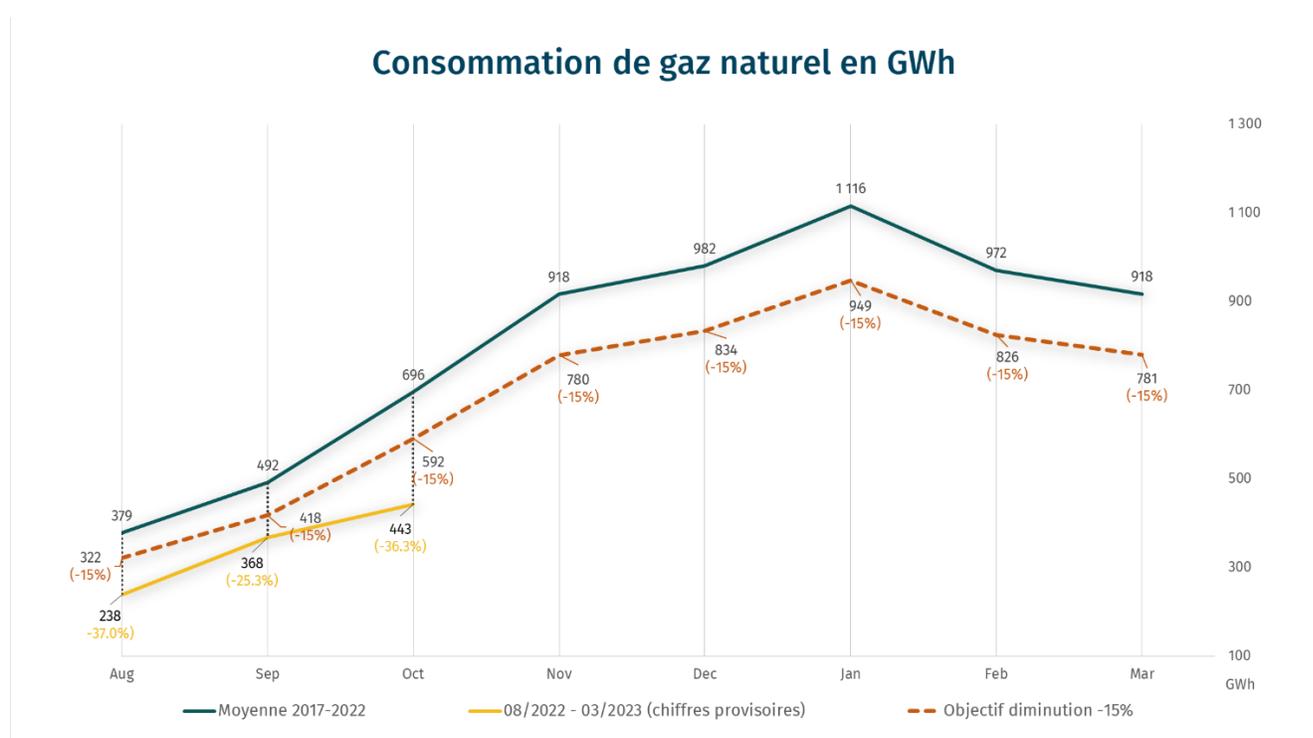
État des lieux des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel : le Luxembourg atteint ses objectifs en octobre, mais la prudence reste toujours de mise

En date du 8 novembre 2022, le ministre de l'Énergie, Claude Turmes, a présenté un état des lieux des efforts de réduction de la consommation de gaz naturel au Luxembourg.

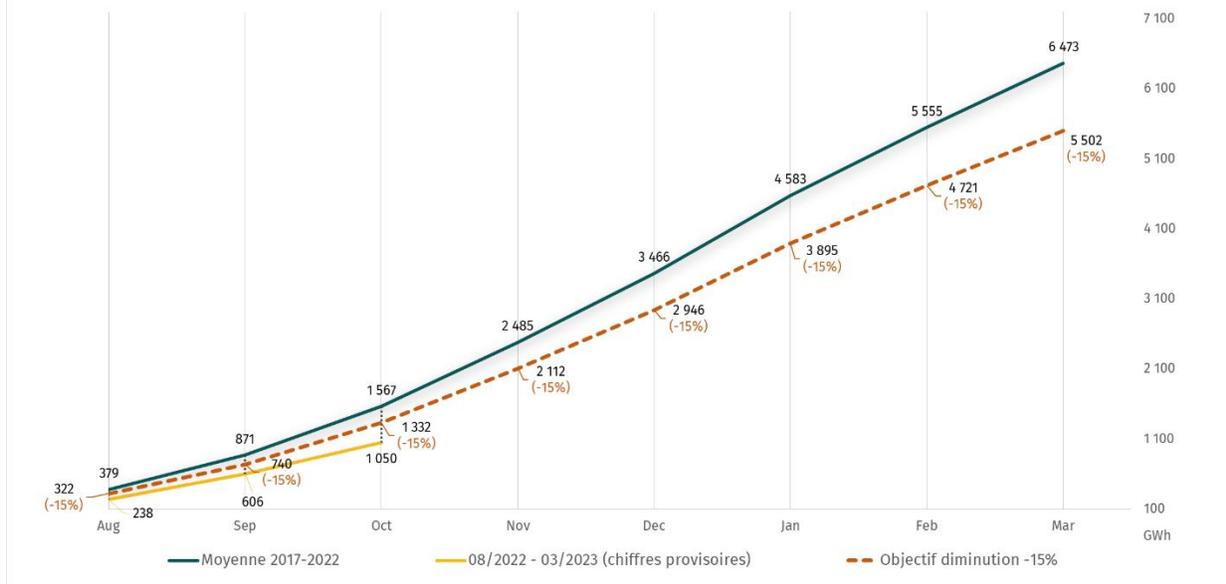
Actuellement, le Luxembourg atteint son objectif de réduction de 15% de la consommation de gaz naturel:

- En août, la réduction correspondait à environ 37% ;
- En septembre, la réduction correspondait à environ 26% ;
- **En octobre, la réduction correspondait à environ 36% par rapport à la période de référence des années 2017 à 2022.**

Le ministre de l'Énergie en appelle malgré tout à la prudence : « Les chiffres d'octobre indiquent à nouveau une réelle volonté au Luxembourg de participer à l'effort collectif pour faire des économies de gaz. La prudence reste néanmoins de mise : si les températures chutent après ce mois d'octobre relativement chaud, la consommation de gaz liée au chauffage pourrait considérablement augmenter. Je lance donc toujours un appel aux efforts d'économie d'énergie ! »



Cumul de la consommation de gaz naturel en GWh



Pour rappel, le Luxembourg se joint à l'effort de réduction des États membres de l'UE – dans une première phase de nature volontaire – de 15% de la demande de gaz naturel sur la période de référence du 1er août 2022 au 31 mars 2023. Plus d'informations sur les efforts d'économie d'énergies ainsi que des conseils pour faire des économies d'énergie se trouvent sur www.zesumme-spueren.lu.

Extinction nocturne de l'éclairage public

A noter dans ce contexte qu'en date du 7 novembre 2022, 32 communes, donc un tiers des communes du Luxembourg, ont déjà répondu à l'appel du gouvernement d'éteindre l'éclairage de la voirie publique pendant une certaine période de la nuit.